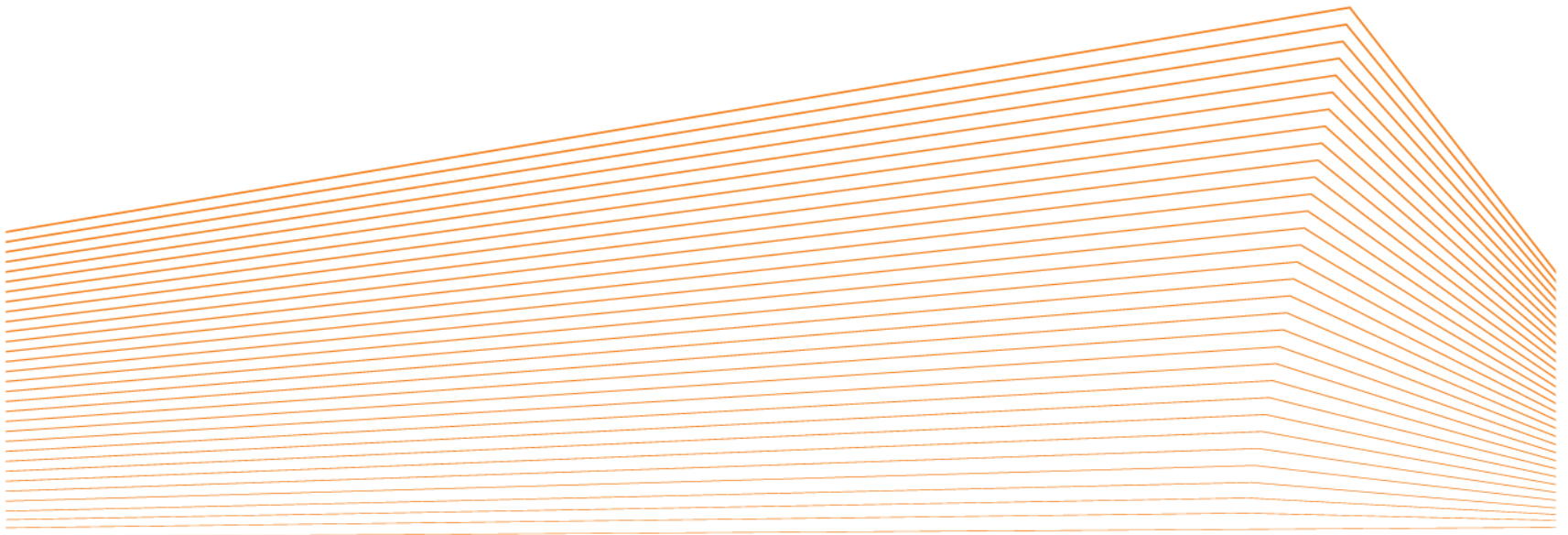


# Le Registre des Bénéficiaires Effectifs (RBE)



**Mercredi 6 mars 2019**

# Agenda

---

1. Luxembourg Business Registers, g.i.e.
2. La loi du 13 janvier 2019 instituant un Registre des bénéficiaires effectifs
3. Les entités immatriculées
4. Le bénéficiaire effectif
5. La saisie de l'information
6. La consultation du RBE
7. Changements concernant le Registre de commerce et des sociétés (RCS)

# Dictionnaire

---

LBR

Luxembourg Business Registers

RCS

Registre de commerce et des sociétés

RESA

Recueil électronique des sociétés et associations

RBE

Registre des bénéficiaires effectifs

# LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS

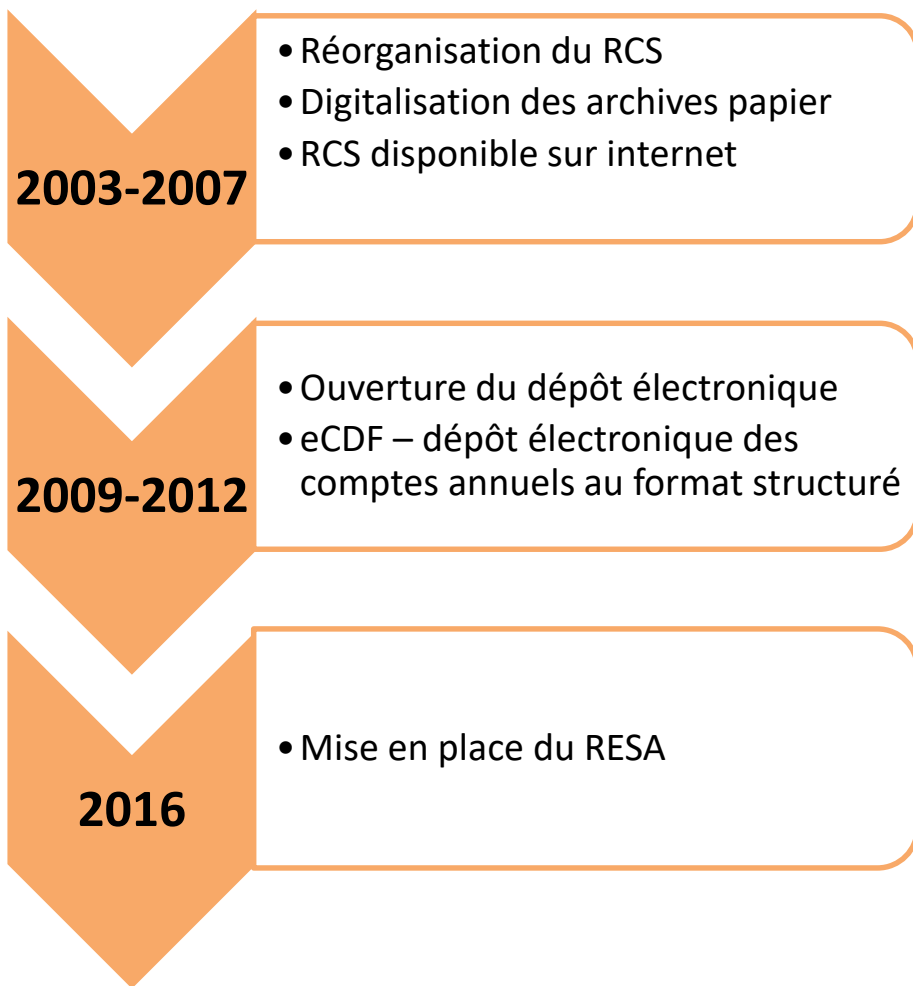
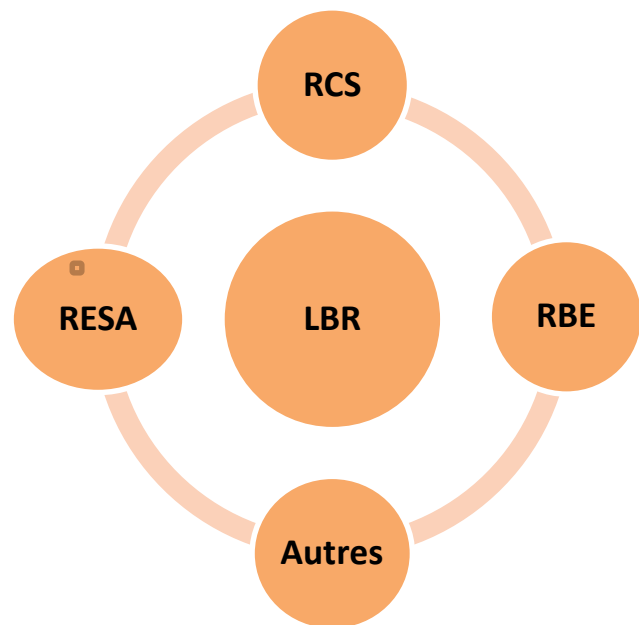
---



- Groupement d'intérêt économique créé en 2000
- Membres : L' Etat (Ministère de la Justice), Chambre de commerce, Chambre des Métiers
- Gestionnaire du
  - Registre de commerce et des sociétés (RCS) depuis 2003
  - Recueil des Sociétés et Associations (RESA) depuis 2016
  - Registre des Bénéficiaires Effectifs (RBE) depuis mars 2019



# LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS – principales étapes



## Le RCS en chiffres :

- > 160 000 personnes immatriculées
- > 250 000 dépôts / an
- > 350 000 extraits / an
- > 6 million documents téléchargés / an

# RBE – contexte légal

---

**DIRECTIVE (UE) 2018/843 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 30 mai 2018 modifiant la directive (UE) 2015/849 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ainsi que les directives 2009/138/CE et 2013/36/UE**

**Loi du 13 janvier 2019 instituant un Registre des bénéficiaires effectifs (MÉMORIAL A N° 15 du 15 janvier 2019)**

**Règlement grand-ducal du 15 février 2019 relatif aux modalités d'inscription, de paiement des frais administratifs ainsi qu'à l'accès aux informations inscrites au Registre des bénéficiaires effectifs**

**Circulaire LBR 19/01**

**Information additionnelle (FAQ, guide de l'utilisateur) : [www.lbr.lu](http://www.lbr.lu)**

**Helpdesk : [helpdesk@lbr.lu](mailto:helpdesk@lbr.lu)**

## Définition du RBE

Le RBE a vocation:

- à collecter, en ce qui concerne la majeure partie des entités immatriculées au RCS, des informations adéquates, exactes et actuelles relatives à leurs bénéficiaires effectifs et
- à les rendre accessibles au public, aux professionnels ainsi qu'aux autorités nationales désignées comme responsables de la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme.

Le RBE est géré par le LBR sous tutelle du ministre ayant la Justice dans ses attributions. Il dispose d'une base de données qui lui est propre, séparée de celle du RCS.

# Champ d'application du RBE – les entités immatriculées

---

**Toutes les personnes  
immatriculées au RCS à  
l'exception des commerçants  
personnes physiques**

**Sociétés commerciales**

**G.(E).I.E.**

**Succursales d'entités étrangères**

**Sociétés civiles**

**ASBL et Fondations**

**Fonds communs de placement**

**Autres personnes légales**



# Champ d'application du RBE

---

- Entités concernées

Les entités soumises au RBE sont toutes les entités immatriculées au RCS **sauf les commerçants personnes physiques.**

- Personnes à inscrire au RBE

Les personnes à inscrire sont les bénéficiaires effectifs (BE) **personnes physiques** de l'entité:

- ✓ En principe, il s'agit de toute personne physique qui, en dernier ressort, possède ou contrôle une entité, du fait qu'elle possède directement ou indirectement un pourcentage suffisant d'actions ou de droits de vote ou d'une participation au capital dans cette entité.
- ✓ Si aucune personne ne peut être identifiée, le ou les dirigeants principaux de l'entité seront inscrits au RBE au titre du BE.

## Définition du bénéficiaire effectif

---

Identification du B.E. d'après la définition donnée à l'article 1er, paragraphe 7, de la loi modifiée du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme.

Le B.E. a pu être  
identifié

l'information concernant le(s)  
B.E. doit être inscrite dans le  
RBE

Le B.E. n'a pas pu  
être identifié

la ou les personnes physiques  
qui occupent la position de  
dirigeant principal doivent  
être inscrites au RBE

## Informations à inscrire au RBE - B.E. sont des personnes physiques identifiées

---

**Nom et prénom(s)**

**Nationalité(s)**

**Jour, mois et année de naissance**

**Pays de résidence**

**Adresse privée ou professionnelle (\*)**

**Numéro d'identification personnel (\*)**

- Numéro d'identification national luxembourgeois (matricule)

- Numéro d'identification étranger + copie d'un document d'identification

**Nature et étendue des intérêts effectifs détenus**

**(\*) information non disponible au public mais disponible aux autorités nationales et certains autres acteurs professionnels**

- Si le dirigeant principal est à inscrire  
(toujours le dirigeant principal **de l'entité immatriculée LU**)
  - ✓ Les mêmes informations sont à inscrire à l'exception de la nature et l'étendue des intérêts effectifs détenus.
- Si la **société immatriculée** est cotée en bourse
  - ✓ Aucun BE n'est à inscrire.
  - ✓ La société doit uniquement inscrire le nom et le pays du marché réglementé sur lequel ses titres sont admis à la négociation.

# Définition du bénéficiaire effectif

---

Il appartient aux entités visées par la loi sur le RBE d'établir qui sont leurs BE.

Une brochure sera toutefois proposée par le LBR sur son site reprenant différents cas de figure afin d'aider les entités à définir leur BE.

# Sanctions pénales

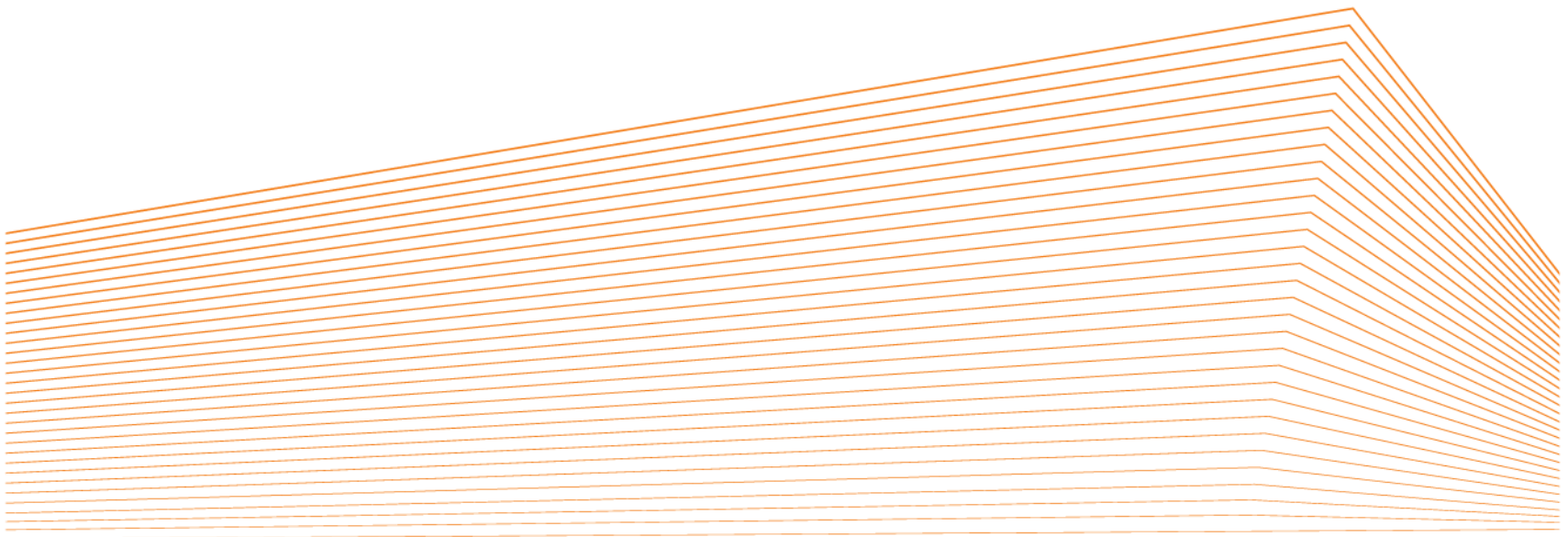
---

- Sera punie d'une amende de 1 250 euros à 1 250 000 euros **l'entité immatriculée**
  - ✓ qui omet d'adresser endéans les délais une demande d'inscription au Registre des bénéficiaires effectifs aux fins de l'inscription de toutes les informations sur ses bénéficiaires effectifs;
  - ✓ qui adresse sciemment une demande d'inscription au Registre des bénéficiaires effectifs aux fins de l'inscription des informations qui sont inexactes, incomplètes ou non actuelles;
  - ✓ qui omet d'obtenir et de conserver, au lieu de son siège, toutes les informations sur ses bénéficiaires effectifs;
  - ✓ qui fournit sciemment aux autorités nationales ou aux professionnels les informations qui sont inexactes ou non actuelles.
- Sera puni d'une amende de 1 250 euros à 1 250 000 euros **le bénéficiaire effectif** qui ne satisfait pas à son obligation de fournir les informations nécessaires le concernant.

# Le bénéficiaire effectif

**Me Pit Reckinger, Partner ELVINGER HOSS PRUSSEN**

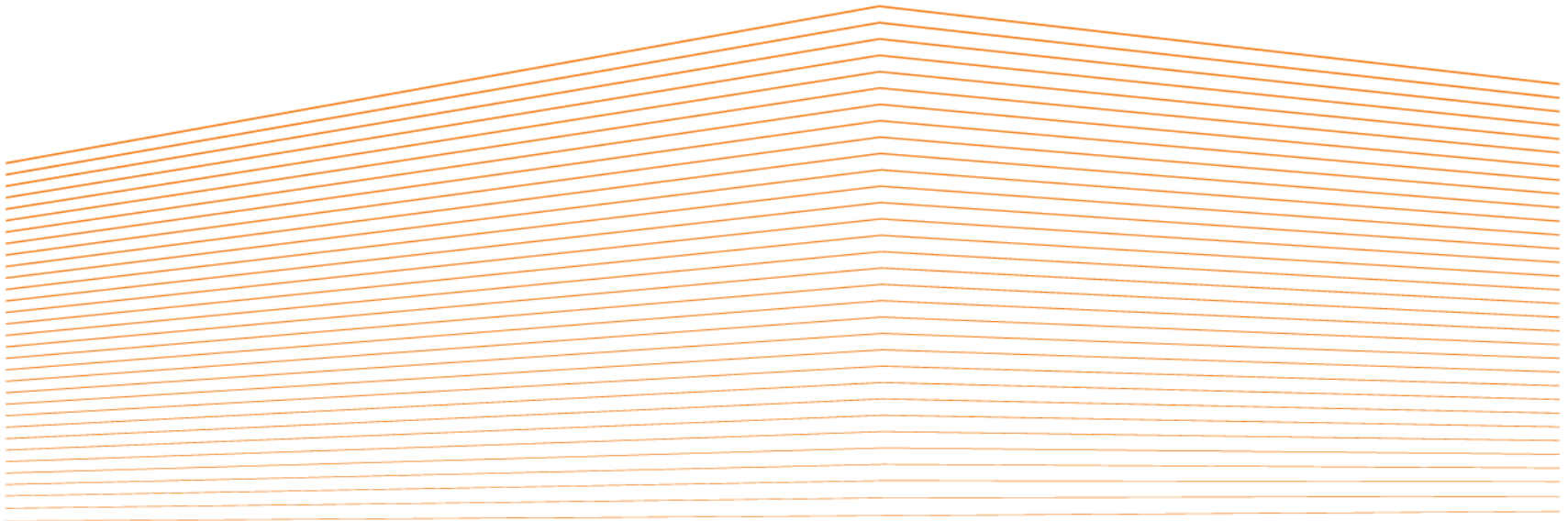
**Me Glenn Meyer, Partner Arendt & Medernach**



# Présentation du RBE

**M. Yves Gonner**

**directeur Luxembourg Business Registers**





CONNEXION IMPRIMER AIDE

Français Deutsch English

MES PAIEMENTS MES COMMANDES MON COMPTE MON PANIER

## LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS

Bienvenue sur le site du LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS.

Le LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS (LBR) est un groupement d'intérêt économique, qui regroupe l'Etat luxembourgeois, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, dont la mission consiste à gérer et développer les différents registres qui peuvent lui être confiés par des dispositions légales ou réglementaires, sous la tutelle du ministre ayant la Justice dans ses attributions.

Depuis le 23 janvier 2003, LBR assure la gestion du registre de commerce et des sociétés.

Depuis le 1er juin 2016, LBR se charge de la tenue de la plateforme électronique centrale de publication officielle dénommée le Recueil électronique des sociétés et associations (RESA).

La loi du 13 janvier 2019 instituant un Registre des bénéficiaires effectifs a

### SÉLECTIONNER UN PORTAIL

**RCS**  
REGISTRE DE COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS  
> ACCÉDER AU REGISTRE DE COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

**RESA**  
RECUEIL ÉLECTRONIQUE DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS  
> ACCÉDER AU RECUEIL ÉLECTRONIQUE DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

**RBE**  
REGISTRE DES BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS  
> ACCÉDER AU REGISTRE DES BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS

 CONNEXION  IMPRIMER  AIDE

Français [Deutsch](#) [English](#)

< CHANGER DE PORTAIL

 MES PAIEMENTS

 MES COMMANDES

 MON COMPTE



 MON PANIER



Chercher sur le site



## DÉCLARATION RBE

-  Nouvelle déclaration
-  Demandes en préparation

## LIMITATIONS D'ACCÈS (ART.15)

- > Publication des limitations d'accès (art.15)

## ACTUALITÉS

**27/02/2019** Circulaire LBR 19/01 : le Registre des bénéficiaires effectifs

La circulaire LBR 19/01 est maintenant disponible >>>

 [Ouvrir le lien](#)

**26/02/2019** Séance d'information relative au Registre des bénéficiaires effectifs

Une séance d'information aura lieu le 6 mars à la Chambre de Commerce, de 16h00 à 17h30.

 [Ouvrir le lien](#)

**26/02/2019** Séance d'information relative au Registre des bénéficiaires effectifs

Une séance d'information aura lieu le 3 avril à la Chambre des Métiers, de 16h00 à 17h30.

 [Ouvrir le lien](#)

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

> Législation et circulaires

> Tarifs

> Autres informations

 **SITES LIÉS**

> Registre de Commerce et des Sociétés

# Déclaration au RBE - Inscription

---

Les inscriptions s'effectuent via le site internet, avec une connexion par certificat luxtrust, par:

- ✓ L'entité elle-même,
- ✓ Un mandataire de l'entité,
- ✓ Le guichet du LBR.

L'entité immatriculée doit effectuer ses démarches dans le mois où elle a eu connaissance d'une modification de ses BE.

Période transitoire: les entités ont 6 mois pour faire leurs démarches auprès du RBE

 jusqu'au **31 août 2019 inclus**

Durant la période transitoire, aucun frais administratif n'est dû.

Un formulaire unique à tous les types d'entités immatriculées est généré sur le site, reprenant les informations à inscrire au RBE. Il est à compléter et à transmettre au LBR via le site, en principe sans joindre de pièces justificatives.

- Pièces justificatives à joindre **le cas échéant**
  - ✓ Copie d'une pièce officielle permettant d'établir l'identité de la personne physique à inscrire, **lorsque celle-ci ne dispose pas d'un numéro d'identification national luxembourgeois**. Cette pièce doit être accompagnée d'une traduction en langue française, allemande ou luxembourgeoise, si la pièce officielle n'est pas rédigée en caractères latins.
  - ✓ Si l'entité est cotée en bourse, un document attestant de ce fait.
  - ✓ Si le BE se prévaut d'un risque justifiant la limitation d'accès à la consultation de ses données, sa demande de limitation dûment motivée (art. 15 loi RBE).

- ✓ Une fois la demande de déclaration transmise par le déclarant, le LBR dispose de 3 jours ouvrables pour traiter la demande.
- ✓ Contrôle du formulaire et de la cohérence avec les pièces jointes s'il y en a.
- ✓ S'il y a des incohérences ou si le formulaire est incomplet ou erroné, la demande est retournée au déclarant.
  - ❖ Le déclarant a 15 jours pour représenter sa demande.
  - ❖ S'il représente sa demande sans avoir effectué les « corrections », refus formel du LBR par LRAR.
  - ❖ Le déclarant peut contester la décision du LBR devant les tribunaux (même type de recours que pour le RCS).
- ✓ Si la demande est acceptée, la déclaration est effectuée dans le RBE. Un récépissé sera apposé sur la déclaration.

- ✓ Les BE sur lesquels pèsent un risque disproportionné au risque de fraude, d'enlèvement, de chantage, d'extorsion, de harcèlement, de violence ou intimidation ou lorsque le bénéficiaire effectif est un mineur ou est autrement frappé d'incapacité, peuvent demander à ce que leurs données ne soient pas consultables par le public.
- ✓ Cette mesure est limitée dans le temps ( max 3 ans).
- ✓ Ces demandes s'effectuent dans le cadre de la demande de déclaration
- ✓ Lors de l'inscription du BE, le déclarant peut sélectionner sur le formulaire de déclaration un motif prédéfini, justifiant la demande de limitation d'accès et indiquer la durée pendant laquelle la mesure doit être appliquée. Une pièce justificative est **obligatoirement** à joindre à la demande, détaillant le risque encouru.
- ✓ Les informations de chaque BE sont à inscrire au RBE, par contre la dérogation concerne uniquement l'accès du public aux informations.

- Téléchargement du formulaire de déclaration

The screenshot displays the RBE (Registre des Bénéficiaires Effectifs) website interface. At the top left, the RBE logo is shown with the text 'RBE REGISTRE DES BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS'. Below the logo, there are two main sections: 'INSCRIPTION RBE' and 'LIMITATIONS D'ACCÈS (ART.15)'. The 'INSCRIPTION RBE' section contains two links: 'Nouvelle déclaration' and 'Demandes en préparation'. The 'LIMITATIONS D'ACCÈS (ART.15)' section contains a link: '> Publication des limitations d'accès (art.15)'. A search box titled 'Recherche d'une entité juridique' is highlighted with an orange border and contains a text input field for 'Numéro RCS' with a placeholder '(B123456)' and a 'RECHERCHER' button. Two orange arrows point from the search box to the 'INSCRIPTION RBE' section.

**RBE**  
REGISTRE DES  
BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS

Références de déclaration

Helpdesk LBR : (+352) 26 428-1 / [helpdesk@lbr.lu](mailto:helpdesk@lbr.lu)

Valider Sauvegarder

### Inscription des bénéficiaires effectifs

Concerne

N°RCS	B168000
Dénomination	Société ABC
Forme juridique	Société anonyme
Siège social	8, rue de la soeur furieuse L - 6789 Alzingen

Déclaration sur l'honneur

L'entité immatriculée s'expose à des sanctions pénales, telles que prescrites par l'article 20 (2) de la loi du 13 janvier 2019, en cas de demande d'inscription d'informations volontairement inexacts, incomplètes ou non actuelles.

Je certifie être dûment mandaté(e) par l'entité immatriculée ou par son mandataire légal pour effectuer la présente inscription

Type de déclaration

Les bénéficiaires effectifs sont identifiés et doivent être renseignés dans ce formulaire.

Aucun bénéficiaire effectif n'a pu être identifié selon les règles de l'article 1er paragraphe 7 a)i) de la loi modifiée du 14 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme et par conséquent les dirigeants principaux sont inscrits en application de l'article 1er 7 a)ii) de cette même loi.

La société est cotée en bourse.  
Conformément à l'article 3 paragraphe 2 de la loi XXX instituant un registre des bénéficiaires effectifs, aucun bénéficiaire effectif n'est à déclarer.

N° RCS ;  
Dénomination au RCS (état final du dossier) ;  
Forme juridique;  
Siège social (cas échéant, indication de la dénonciation).

La déclaration sur l'honneur est à cocher **obligatoirement**.

Le déclarant doit sélectionner le type de déclaration qu'il a à effectuer.



- Envoi au panier

**Société ABC**  
**B168000**  
v Informations

**Demande de déclaration électronique : Bénéficiaires effectifs**

Ma référence de déclaration   
(facultatif) ⓘ

Statut  
Demande en préparation

**Formulaire de déclaration** (Société immatriculée au RCS)

En préparation A télécharger **✓ Formulaire transmis dans votre espace de travail le 08/02/2019 (11:26:38).**

**Document(s) joint(s)**

Statut (1)	Type de document Nom (taille) (2)		
✓	Document attestant que l'entité est cotée en bourse AAA_DLS.pdf (87 k)		
	<a href="#">Autre document</a>		


Les documents doivent **obligatoirement** être au format [PDF/A](#)

**SUPPRIMER LA DEMANDE** **SAUVEGARDER** **AJOUTER AU PANIER**

- ✓ Un seul panier pour les commandes **RBE** et **RCS**.
- ✓ Un seul menu « mon compte », « mes commandes » et « mes paiements », communs au **RBE** et **RCS**.
- ✓ Frais:
  - ❖ Pas de droit d'enregistrement sur les documents à joindre
  - ❖ Frais administratifs prévu par le RGD: 15€ HTVA (pour une inscription ou une modification)
  - ❖ Frais du guichet: 20€ HTVA (+ tarif de la déclaration)
  - ❖ Demande de limitation d'accès: 200€ HTVA (+ tarif de la déclaration)
  - ❖ **Gratuité des frais d'inscription pendant la période transitoire de 6 mois (c.à.d. jusqu'au 31 août 2019 inclus)**

- ✓ La preuve de déclaration est générée sur base du formulaire transmis par le déclarant et validé par le LBR. Le récépissé figurera uniquement sur cette pièce.

Page 1/1

 **RBE**  
REGISTRE DES  
BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS

**SOCIÉTÉ ABC S.A.**  
Société anonyme  
12, Rue de Luxembourg, L-1234 Luxembourg  
B123456

**Déclaration des bénéficiaires effectifs <sup>1</sup>**

**Bénéficiaires effectifs**

**Inscription**

**SCHMIT Paul**  
Matricule : 1924013012345  
Naissance : le 30/01/1924 à Luxembourg (Luxembourg)  
Nationalité(s) : Luxembourgeoise  
Adresse privée ou professionnelle: 12, Rue de Luxembourg  
1234 Luxembourg  
Intérêt effectifs détenus : 25% parts sociales

**SCHMIT Albert**  
Matricule : 1945113012345  
Naissance : le 30/11/1945 à Luxembourg (Luxembourg)  
Nationalité(s) : Luxembourgeoise  
Adresse privée ou professionnelle: 12, Rue de Luxembourg  
1234 Luxembourg  
Intérêt effectifs détenus : 25% parts sociales  
Limitation d'accès (art.15)<sup>2</sup>: Risque de harcèlement, Risque de fraude  
Durée 12 mois

<sup>1</sup> Le déclarant certifie être dûment mandaté par l'entité immatriculée ou par son mandataire légal pour effectuer cette déclaration  
<sup>2</sup> La demande de limitation d'accès est en cours d'appréciation par le gestionnaire en application de l'art.15 de la loi du XXX instituant un registre des bénéficiaires effectifs.

- Le public a accès gratuitement au RBE.
- Une connexion au site du LBR est nécessaire pour accéder à la consultation des données du RBE.
- La recherche s'effectue par numéro RCS ou par dénomination.
- Un dossier radié du RCS entraîne sa radiation automatique du RBE. Les informations ne sont plus consultables et la recherche ne remonte aucun résultat.
- Le public a accès aux informations inscrites consultables (toutes les données sauf l'adresse précise, le numéro d'identifiant et les informations du BE pour lequel une demande de limitation d'accès est en cours de traitement ou validée).

The screenshot shows the RBE website interface. At the top, there are navigation links: CONNEXION, IMPRIMER, AIDE, and language options (Français, Deutsch, English). Below this is a menu with < CHANGER DE REGISTRE, MES PAIEMENTS, MES COMMANDES, MON COMPTE, and MON PANIER. The main content area is divided into several sections: DÉCLARATION (Nouvelle déclaration, Demandes en préparation), CONSULTATION (Recherche un dossier RBE, Commander un extrait RBE), LIMITATIONS D'ACCÈS (ART.15) (Publication des limitations d'accès (art.15)), and INFORMATIONS GÉNÉRALES (Législation et circulaires, Tarifs, Autres informations, SITES LIÉS). A search bar is located on the right. A callout box highlights the 'CONSULTATION' section and the search results. The search results are displayed in a table with columns for Denomination, Numéro RCS, and Action.

**CONSULTATION**

- > Recherche un dossier RBE
- 📄 Commander un extrait RBE

**RECHERCHE DOSSIER RBE**

Numéro RCS:  (B123456)  
Dénomination:   
**RECHERCHER**

**En savoir plus**

- > Guide utilisateur : Recherche

Liste des entités immatriculées au RCS répondant aux critères

**5 élément(s) trouvé(s)**

Dénomination	Numéro RCS	Action
<a href="#">ABC S.A</a>	<a href="#">B113484</a>	<a href="#">&gt; Voir le dossier RBE</a>
<a href="#">ABC ENTERPRISES</a>	<a href="#">B126524</a>	<a href="#">&gt; Voir le dossier RBE</a>
<a href="#">ASSMUT ABC</a>	<a href="#">B167904</a>	<a href="#">&gt; Certificat de non-inscription</a>
<a href="#">FONDS ABC</a>	<a href="#">K46</a>	<a href="#">&gt; Voir le dossier RBE</a>
<a href="#">Société ABC</a>	<a href="#">B168000</a>	<a href="#">&gt; Voir le dossier RBE</a>

# Consultation

DISCONNECTION PRINT Français Deutsch English

< CHANGE PORTAL MY PAYMENTS MY ORDERS MY ACCOUNT MY CART

RBE  
REGISTRE DES BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS

LBR Portal > RBE > Search RBE File > Search

RBE DECLARATION  
ACCES LIMITATION (ART. 15)  
RBE VIEW

> Search RBE file  
> Order an extract

INFORMATIONS GÉNÉRALES  
> Legislation  
> Filing formalism  
> Prices

LINKED WEBSITES  
> Trade and Company Register

Search on the website

Entité immatriculée

Search a legal entity

Société ABC  
B168000  
^ Information

Trade name(s) or trading name(s)  
Société ABC

Creation date  
01/03/2019

Registered office  
8, rue de la soeur furieuse  
L - 6789 Alzingen

Legal form  
Société anonyme

Available services  
Order an RBE extract

List of beneficial owners

INTEL, Jean  
INTEL, Paul

Name, first name(s)  
INTEL, Paul

Date and place of birth  
09/06/1974 - Luxembourg (Luxembourg)

Nationality  
Luxembourgeoise

Country of residence  
Luxembourg

Nature and extent of the beneficial interest held  
26% shareholder

INTEL, Marie

Information B.E.

LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS

FAQ | Help | Contact | Site map  
Version : LBR\_19.1.11  
Copyright © LBR gie | Legal aspects



## EXTRAIT <sup>[1]</sup>

**SOCIETE ABC S.A.**  
Société anonyme  
12, Rue de Luxembourg, L-1234 Luxembourg  
**B123456**

### Bénéficiaires effectifs

#### INTEL, Jean

Nom	Prénom(s)	Nationalité
INTEL	Jean	Luxembourgeoise
Mois, année et lieu de naissance	Pays de résidence	
02/1952 Metz (France)	Luxembourg	

#### Intérêts effectifs

Nature	Etendue
Participation au capital	30%

#### INTEL, Paul

Nom	Prénom(s)	Nationalité
INTEL	Paul	Luxembourgeoise
Mois, année et lieu de naissance	Pays de résidence	
06/1974 Luxembourg (Luxembourg)	Luxembourg	

#### Intérêts effectifs

Nature	Etendue
Participation au capital	26%

#### INTEL, Marie

Nom	Prénom(s)	Nationalité
Intel	Marie	Luxembourgeoise
Mois, année et lieu de naissance	Pays de résidence	
10/1990 Luxembourg (Luxembourg)	Luxembourg	

#### Intérêts effectifs

Nature	Etendue
Participation au capital	26%



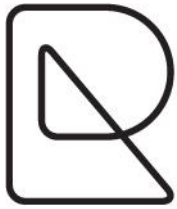
Luxembourg, le 15/03/2019

Pour le gestionnaire du RBE

<sup>[1]</sup> Le présent extrait reprend au moins la situation à jour des données communiquées au gestionnaire jusqu'à trois jours avant la date d'émission dudit extrait. Si une modification a été notifiée au gestionnaire entre temps, il se peut qu'elle n'ait pas été prise en compte lors de l'émission de l'extrait.

# Frais applicables à partir du 01/09/2019

<b>Montants en EUR hors TVA (tarifs soumis à TVA au taux de 17%)</b>	
<b>Type de déclaration</b>	
<b>Inscription</b>	<b>€ 15</b>
<b>Modification</b>	<b>€ 15</b>
<b>Extrait</b>	
<b>Extrait sous format papier</b>	<b>€ 10</b>
<b>Extrait sous format électronique</b>	<b>€ 5</b>
<b>Certificat de non inscription de bénéficiaire(s) effectif(s)</b>	
<b>Certificat sous format papier</b>	<b>€ 10</b>
<b>Certificat sous format électronique</b>	<b>€ 5</b>
<b>Autres tarifs</b>	
<b>Supplément pour traitement urgent d'une demande d'extrait ou de certificat sous format papier</b>	<b>€ 100</b>
<b>Guichet d'assistance à la déclaration</b>	<b>Tarif de déclaration + € 20</b>
<b>Demande de dérogation – article 15</b>	<b>Tarif de déclaration + € 200</b>



---

**RCS**

REGISTRE DE COMMERCE  
ET DES SOCIÉTÉS

# **Changements concernant le Registre de commerce et des sociétés**



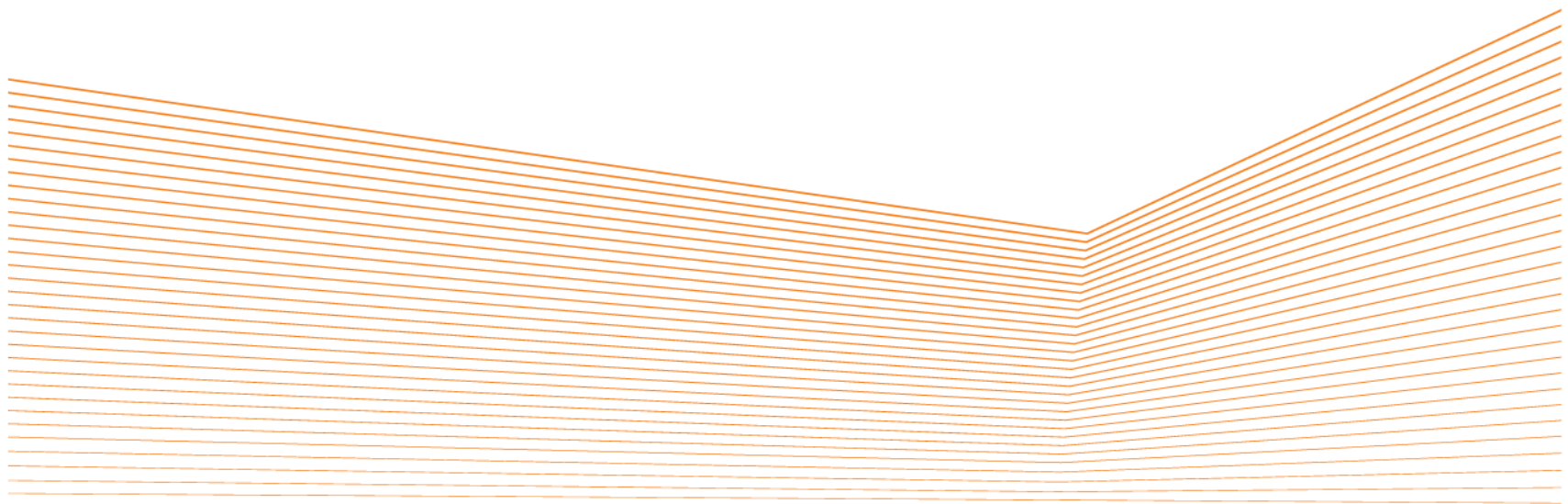
## Numéro d'identification national et Registre national des localités et des rues

---

- ✓ Toute personne physique inscrite au registre de commerce et des sociétés (associés, mandataires légaux, réviseurs, commissaires aux comptes,...) doit communiquer son numéro d'identification national.
- ✓ Les personnes physiques ne disposant pas d'un numéro d'identification se voient allouer ce numéro d'identification lors de leur inscription par le gestionnaire du RCS.
- ✓ Le numéro d'identification sera requis lors de la première modification communiquée au RCS concernant la personne inscrite.
- ✓ Les adresses privées ou professionnelles inscrites au RCS doivent être conformes au Registre national des localités et des rues de l'Administration du cadastre et de la topographie.
- ✓ Les adresses peuvent être vérifiées sur le site :

[https://www.services-publics.lu/caclr/building\\_listing\\_form.action](https://www.services-publics.lu/caclr/building_listing_form.action)

# Merci



# Questions ?

